

RECUEIL
DES USAGES LOCAUX
du
département d'Indre-et-Loire

1980

Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire

INDEX ALPHABÉTIQUE

- Abattage (voir bois et taillis) 26
- Accrues des bois 3
- Age d'exploitation des bois taillis 122 à 132
- Animaux (usages du commerce) 94, 111
- Arbres fruitiers 40, 96
- Asperges 82
- Balayage des rues 122
- Basse-cour 111
- Baux arboricoles 63, 85
- Baux à loyer et baux d'habitation 86 à 109
- Baux ruraux 112 à 116
- Baux ruraux particuliers 110
- Baux viticoles 60 à 62
- Boucherie (voir animaux) 133 à 135
- Caves 32
- Céréales (le marché) 122, 132, 141
- Champignons (la cueillette) 8, 42
- Chèvres 24, 35, 49
- Chemins 50, 101, 102
- Clés (voir baux) 51
- Clôtures (voir haies) 150 à 160
- Clôtures électriques 137
- Commerce du bois 161 à 168
- Commerce des paille et fourrage 142 à 149
- Commerce des matériaux de construction 114, 72, 76, 68, 69
- Commerce des vins 118, 119, 120
- Congé : délai congé 52 à 55, 161
- Congé : délai congé pour les salariés et suivants
- Construction 117 à 121
- Contrat de travail 54
- Contre-mur 2
- Coupe des bois (voir taillis) 143
- Coupe des pieux et échelas 162
- Courtiers en vins 139
- Couverture (matériaux) 27 à 29
- Crins (vente)
- Curage des fossés et ruisseaux
- Délai congé (voir congé)
- Distances pour les plantations (voir plantations)
- Distances entre un puits et une fosse d'aisances 53
- Distances entre le tas de paille et la propriété voisine 55
- Droit de visite du propriétaire 77, 107
- Durée (voir baux à loyer, baux ruraux et congé)

- Echalas	2
- Elagage des arbres	17, 22
- Emondage des arbres	19 à 21, 43, 90
- Entraide en agriculture	34
- Entrée en jouissance : • Baux d'habitation	65, 66
• Baux ruraux	87, 113
- Entretien : • des arbres fruitiers	94
• des clôtures	101
• des fossés d'assainissement	28
• du vignoble par le fermier	97
- Epaisseur à laisser entre deux caves	62
- Ferblanterie (usages du commerce)	163
- Fermage (voir baux ruraux)	86 et suivants
- Forêt (voir chapitre premier)	
- Formes des baux : • à loyer	63
• ruraux	86
- Fosse d'aisances	52, 53
- Fossés	56, 57
- Fourrage (commerce)	137
- Fromage de chèvre	132
- Fruits	15, 138
- Futaies	9 à 11
- Glanage	31
- Graines	133 et suivants
- Haies	17, 44 et suivants, 90, 91, 102
- Houppiers	156
- Hôtels (locations)	80
- Jardins	35, 72
- Jouissance (voir entrée en jouissance)	
- Lapins	139 - 122
- Largeur droit de passage	59
- Limites de propriété	60
- Loyers (voir Baux)	68, 81
- Maçonnerie	161
- Marché du porc	126 à 129
- Matériaux de construction	161 et suivants
- Maturité des récoltes	33
- Merrains	154
- Mesures en usages pour le vin	145
- Métayage	110 - 111
- Meunier (achat de grains)	134
- Militaires (locations)	75
- Mitoyenneté (haie)	45 - 46

- Osier	23 - 155
- Ovins	141
- Pacage du bétail dans les bois	1
- Pailles	55 - 137
- Passage (droit de)	59 - 60
- Pâturage contrat	116
- Peaux	139
- Peintures	166
- Pépinières	12
- Peupliers	22 - 36
- Pieux	2 - 157
- Pinèdes	10
- Plantations (distances pour les plantations)	13
• d'arbres	36 - 37
• du vignoble	38 - 39
• d'asperges	40
• en bordure de ruisseaux	41
• en bordure de chemins	42
• des haies	44
- Plâtrerie	164
- Plumes	139
- Préavis (voir baux et congé)	
- Présomption de propriété	50
- Produits de basse-cour	122
- Ramonage des cheminées	83
- Remise des clés (voir baux)	
- Réparations locatives (voir baux)	
- Ronces	92
- Ruisseaux	28 - 29
- Sabotée des fossés	56
- Sauvageons dans les haies	91
- Serrurerie	165
- Servitudes foncières	35 et suivants
- Tacite reconduction (voir baux)	
- Taillis	1 à 8 - 159
- Tour d'échelle	58
- Troglodytes	60
- Vidange des taillis	6
- Vidange des futaies	11
- Vaine pâture	30
- Vente (voir chapitre huitième)	
- Vignes	16 - 38 - 39 - 97 - 110 - 142 et suivants
- Vitrierie	166